

**CAISSE DES ÉCOLES DE LUNEL**

**COMITÉ DE LA  
CAISSE DES ÉCOLES  
RÉUNION DU 09 AVRIL 2025**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**1. Adoption du compte de gestion 2024 du Trésorier**

Le Comité est amené à se prononcer sur la conformité du compte de gestion 2024 du Trésorier Principal au compte administratif du budget de la Caisse des écoles.

La balance de ce document financier présente un résultat global de clôture, hors reste à réaliser, de 7 780,05 euros, qui s'établit comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture
Investissement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	529.64 €		7 250.41 €	7 780.05 €
Total	529.64 €		7 250.41 €	7 780.05 €

Le comité de la Caisse des Écoles :

- A ARRÊTÉ la conformité du compte de gestion 2024 du Trésorier Principal avec le compte administratif 2024 du budget de la Caisse des écoles.

**2. Adoption du compte administratif 2024**

Le compte administratif 2024 du budget de la Caisse des Écoles fait ressortir un solde global de clôture excédentaire de 7 780.05 euros issu des balances suivantes :

***Section de fonctionnement***

Recettes : 120 000 €  
Dépenses : 112 749.59 €  
Solde antérieur : 529.64 €  
Solde de clôture : 7 780.05 €

***Section d'investissement***

Recettes : 0,00  
Dépenses : 0,00  
Solde antérieur : 0,00  
Solde de clôture : 0,00

***Total***

Solde de clôture : 7 780.05 €

**En ce qui concerne la section de fonctionnement :**

L'analyse du compte administratif 2024 de la Caisse des Écoles affiche un résultat d'exploitation d'un montant de 7 780.05 €, tenant compte de la reprise du solde de l'année antérieure. Il est rappelé que, depuis 2011, la gestion du Programme de Réussite Éducative (PRE) est confiée à la Caisse des écoles, exclusivement créée à cet effet.

La structuration de l'activité par la nouvelle coordinatrice permet une projection à un volume stabilisé d'activité équivalent sur les 3 derniers exercices. Les indicateurs suivants en témoignent :

- 2022 : 82 enfants
- 2023 : 83 enfants
- 2024 : 81 enfants

présentés en Equipe Disciplinaire de Soutien.

Ce niveau d'activité devrait se poursuivre en 2025.

La nomination récente de nouveaux agents aux postes de coordination et de secrétariat a en 2024 impacté la structuration budgétaire.

Les différentes recettes et dépenses de fonctionnement sont présentées ci-dessous.

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>RECETTES</b>	<b>125 812.31</b>	<b>120 529.64</b>
Reprise du résultat N-1	2 158.31	529.64
Subvention Etat	93 654.00	90 000.00
Subvention commune	30 000.00	30 000.00
<b>DEPENSES</b>	<b>128 282.67</b>	<b>112 749.59</b>
Dépenses référents (rémunération, formation, etc.)	58 261.87	60 191.91
Coordination et secrétariat (rémunération, frais de déplacement, etc.)	50 212.41	35 807.41
Actions partenaires PRE	13 500.43	13 450.00
Dépenses diverses	892.66	900.00
Parcours culturels	2 415.30	2 400.27
<b>RÉSULTAT</b>	<b>529.64</b>	<b>7 780.05</b>

**En ce qui concerne la section d'investissement :**

La Caisse des Écoles en 2024 n'a effectué aucune opération en section d'investissement.

Le comité de la Caisse des Écoles :

- A APPROUVÉ le compte administratif 2024 du budget de la Caisse des écoles.

**3. Affectation du résultat :**

Pas d'affectation de résultat car la Caisse des écoles n'a pas de section Investissement, l'excédent au fonctionnement reste au fonctionnement

**4. Vote du budget 2025**

Monsieur Michel CRÉCHET expose aux membres présents que le budget de la Caisse des écoles de Lunel est constitué exclusivement d'opérations en lien avec le Programme de Réussite Éducative (PRE). Ce budget a été bâti en tenant compte des échanges qui se sont tenus dans le cadre du Rapport d'Orientations Budgétaires, lors de la réunion du Comité de la Caisse des écoles en date du 06 Février 2025.

Le budget de l'année 2025 est marqué par une stabilité des dépenses et des recettes par rapport à l'exercice 2024 hors décision modificative. En recettes, une reprise des excédents antérieurs sera par ailleurs effectuée. Le budget 2025 prend en compte le niveau des rémunérations différent de la coordination et du secrétariat ainsi que le développement d'actions culturelles en semi-collectif.

Pour le budget primitif 2025 de la Caisse des écoles, les chapitres budgétaires proposés sont les suivants :

	Budget 2024 après décision modificative	Réalisé 2024	Budget primitif 2025
Pour les recettes de fonctionnement :			
Chap 002 (excédent N-1) :	529.64	529.64	7 780.05
Chap 74 (dotations et subventions) :	120 000.00	120 000.00	120 000.00
TOTAL	120 529.64	120 529.64	127 780.05
Pour les dépenses de fonctionnement :			
Chap 011 (charges générales) :	120 529.64	112 749.59	127 780.05
Chap 65 (Autres charges de gestion courantes) :	0,00	0.00	0,00
Chap 67 (Charges exceptionnelles) :	0,00	0.00	0,00
TOTAL	120 529.64	112 749.59	127 780.05

Le budget proposé est équilibré en fonctionnement. Il est rappelé qu'il ne présente pas d'opérations en investissement.

Le Comité de la Caisse des écoles :

- A ADOPTÉ par chapitre le budget primitif 2025 de la Caisse des écoles.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

Les membres présents n'ont pas souhaité aborder d'autres points.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h08.

Fait à Lunel,  
Le 09 avril 2025,

Pour le Président,  
L'élu délégué,

Michel CRÉCHET

